

29 mars 2021



## LE FAIT NATIONAL

### UN PARAMÈTRE INCONTOURNABLE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE POLITICO-STRATÉGIQUE MAGHRÉBIN ET MOYEN-ORIENTAL

**Flavien BOURRAT**

*Chercheur Maghreb – Moyen-Orient à l'IRSEM*

#### RÉSUMÉ

Le Maghreb et le Moyen-Orient sont touchés, dans un contexte stratégique régional tendu et instable, par le retour ou l'émergence du fait national comme élément central et structurant du fonctionnement des États et des sociétés. Ce phénomène, qui s'est amplifié à la faveur des soulèvements observés dans le monde arabe et en Iran depuis une dizaine d'années, révèle la priorité désormais accordée au cadre national dans la conduite politique interne comme extérieure des pays, en même temps que le rejet des ingérences étrangères et des utopies transnationales. Ce retour global du national interroge sur les dynamiques dont il est porteur, mais aussi sur les contradictions et les résistances qu'il rencontre au gré des situations et des crises affectant l'ensemble de la région. Il fait ainsi ressortir les tensions entre nationalisme étatique et internationalisme islamiste, mais aussi la difficulté pour plusieurs pays d'accéder au statut d'État-nation viable, et enfin la question du retour éventuel à un ou plusieurs hégémons régionaux.

#### SOMMAIRE

Introduction .....	2
Nationalisme étatique contre internationalisme islamiste .....	3
De la difficulté à accéder au statut d'État-nation viable .....	7
Le renforcement du fait national : obstacle ou facilitateur pour la paix régionale ? .....	10
Conclusion .....	12

## INTRODUCTION

Les soulèvements arabes de 2011 ont révélé plus qu'ils n'ont provoqué la prééminence désormais accordée par les États, mais aussi par les populations du Maghreb et du Moyen-Orient au fait national. Ce dernier associe un sentiment d'appartenance à une communauté naturelle et de destin à un espace de souveraineté concrétisé par un État bordé par des frontières. Ce concept, à de fortes nuances près, a eu des difficultés à s'imposer au lendemain des indépendances s'agissant d'un espace géographique et culturel auparavant assujéti aux impérialismes ottoman et occidental, mais aussi confronté à un sentiment puissant même si parfois flou, d'appartenance à une communauté supranationale autour des marqueurs de l'arabité et de l'islam.

Les mouvements populaires de contestation se développant depuis dix ans dans des pays fort différents les uns des autres, ne se réclament d'aucune idéologie ou modèle extérieur. Ils donnent au contraire la priorité au cadre national dans la conduite politique interne comme extérieure de leur pays d'appartenance, en même temps qu'ils rejettent tant les ingérences étrangères que les utopies transnationales.

Incontestablement, un nouveau nationalisme émerge donc dans la région Afrique du Nord – Moyen-Orient<sup>1</sup>, aux antipodes du panarabisme des années 1950 et 1960 et du chiisme révolutionnaire promu par la République islamique d'Iran depuis 1979. Ce mouvement de fond peut être aussi interprété comme un retour ou une résilience du patriotisme, tout au moins là où les fondations de l'État-nation sont suffisamment anciennes et pérennes pour faire l'objet d'un relatif consensus. Mais, également, à rebours des professions de foi unitaristes et idéologiques de jadis, il tend à s'inscrire dans la réalité et les évolutions de l'époque actuelle, qu'il s'agisse des enjeux ou des rapports de force régionaux et internationaux, mais aussi des attentes des populations en matière de gouvernance et de développement.

Ce retour global du national interroge sur les dynamiques dont il est porteur, mais aussi sur les contradictions et les résistances qu'il rencontre au gré des situations et des crises affectant l'ensemble de la région.

En premier lieu, le nationalisme étatique prôné par les pouvoirs en place et revendiqué désormais par une large partie des opinions publiques fait face depuis plusieurs décennies à l'internationalisme islamiste porté par les courants de type Frères musulmans dans le monde arabe et le régime de Téhéran. Ensuite, nombre d'États-nations de la région apparaissent comme des constructions inachevées, fragmentées et soumises à des forces centrifuges s'exprimant sur des bases régionales, ethniques ou confessionnelles, ce qui fragilise et ralentit l'établissement d'un cadre stato-national viable et accepté. Enfin, cette primauté accordée au nationalisme étatique et patriotique, en donnant la priorité au réalisme, au pragmatisme, est-elle susceptible de faciliter la mise en place, au-delà des frontières, de rapports de force constructifs et de cadres de sécurité collective ? Au contraire, risque-t-elle de renforcer les confrontations dans la quête d'émergence d'un ou plusieurs hégémons régionaux ?

---

1. « Relocating Arab Nationalism », *International Journal of Middle East Studies*, 43, Cambridge University Press, mai 2014.

# NATIONALISME ÉTATIQUE CONTRE INTERNATIONALISME ISLAMISTE

Au moment où les pays arabes achevaient d'accéder à l'indépendance dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, deux conceptions du nationalisme se distinguaient sans nécessairement s'opposer complètement<sup>2</sup>. La première, se désignant par le qualificatif *qawmi*, renvoyait à une dimension communautaire et en même temps supranationale de la nation. Dans les années 1950 et 1960, elle était surtout représentée par le panarabisme, courant idéologique alors dominant dans la région. La seconde se qualifiait de *watani*, au sens littéral : patriotique, c'est-à-dire se référant à un État-nation particulariste. En dépit de la puissance du nationalisme arabe comme slogan et *weltanschauung*, les États nouvellement créés ont très vite été amenés à composer avec les réalités régionales et leur singularité propre, définies entre autres par des frontières territoriales reconnues à l'intérieur desquelles ils exerçaient leur souveraineté. Ainsi, en situation de crise, de tensions ou de rivalité entre voisins, c'est toujours le particularisme national qui l'emportait sur une solidarité transnationale plus incantatoire que concrète. L'effondrement du mythe du nationalisme arabe, consécutif à la guerre des Six-Jours en juin 1967, a permis à la sensibilité *watani* de se renforcer et de s'affirmer dans les discours comme dans les pratiques des gouvernements de la région.

## La priorité à l'Umma

À ces concepts nationaux aux accents sécularistes s'est d'emblée agrégé jusqu'à nos jours un référentiel dominant parce qu'exerçant la plus forte emprise sur la société civile, celui de l'islam. Outre le fait qu'à son âge d'or, le panarabisme a toujours considéré l'islam comme une composante civilisationnelle majeure de la Nation arabe, les acteurs politiques se sont, à des degrés divers, référés « à un passé sunnite orthodoxe répondant à la sensibilité des masses que l'État tente de rallier à ses propres objectifs<sup>3</sup> ». L'imbrication du référent identitaire islamique dans la conception nationale *watani* a été néanmoins contestée par les mouvements se réclamant de l'islamisme politique, même quand ils agissaient dans le cadre de l'État-nation.

Dans leur vision de l'État et de la société, les islamistes contemporains accordent une importance primordiale à l'Umma, la communauté des musulmans, et rejettent ce qui la divise, considérant qu'il n'existe pas de vraies frontières à l'intérieur de la Nation islamique<sup>4</sup>. D'où une tension permanente avec le nationalisme unitariste, qui prône la défense

2. Emmanuel Sivan, *Mythes politiques arabes*, Fayard, 1995, p. 120-140.

3. *Ibid.* Sur le poids déterminant exercé par les masses, au côté des pouvoirs politiques et des théologiens dans la défense de l'orthodoxie religieuse dans les pays arabes et musulmans, voir Yadh Ben Achour, *Aux fondements de l'orthodoxie sunnite*, PUF, coll. « Proche-Orient », 2008.

4. En 2000, Abdeslam Yassine, fondateur et guide de la plus importante association islamiste marocaine, Justice et Bienfaisance, exprimait son point de vue sur la question du Sahara occidental, dont le Royaume du Maroc a fait la cause nationale par excellence : « Quant à nous, notre option est claire et sans équivoque : l'unité des peuples musulmans au travers des frontières scélérates héritées de notre histoire ancienne et récente » (Abdeslam Yassine, *Mémoire à qui de droit*, 2000). La République islamique d'Iran, durant la première décennie ayant suivi la révolution de 1979 où elle était sous la tutelle de l'ayatollah Khomeini, tendait à nier l'idée de nation iranienne. Voir

prioritaire, sinon exclusive de l'intérêt national, d'autant plus que l'islamisme demeure désormais dans le monde arabe le seul projet idéologique internationaliste cohérent. Concrètement, cette inclination pour une vision et un activisme transnational a conduit les mouvements islamistes politiques à relativiser, sinon à contester certains symboles des États-nations de la région, voire à privilégier la défense de causes supranationales jugées islamiques au détriment de la protection des intérêts nationaux.

## Le paradigme du califat confronté à la *realpolitik*

Cependant, l'arrivée au pouvoir de partis islamistes à la faveur des soulèvements arabes d'il y a dix ans a quelque peu infléchi une telle inclination. En effet, passer du stade d'opposant au système en place à celui de gouvernant agissant dans le cadre de l'État-nation moderne a supposé de la part de ces formations de tenir compte de certains impératifs de la *realpolitik*, qu'il s'agisse en particulier de la diplomatie et de manière beaucoup plus ambiguë, de la sécurité nationale. Pour autant, on peut se demander si les mouvements de type Frères musulmans sont devenus islamo-nationalistes et reprennent désormais à leur compte les enjeux stratégiques propres à chaque État<sup>5</sup> comme le fait le parti AKP au pouvoir en Turquie, ou au contraire, au-delà d'un *aggiornamento* tactique et contraint, n'ont pas renoncé à leur agenda internationaliste s'inspirant du modèle politique incarné par le califat.

Dans les faits, les islamistes au pouvoir ont été le plus souvent conduits à faire le grand écart entre acceptation des réalités et conviction idéologique. En témoigne l'épineuse question des relations avec Israël qui s'est posée aux Frères musulmans égyptiens lors de leur court intermède au pouvoir. Celle-ci met aussi dans l'embarras le Parti de la justice et du développement (PJD) à la tête du gouvernement marocain, mais aussi les liens problématiques que les partis islamistes peuvent entretenir avec l'Iran ou les monarchies du Golfe. Néanmoins, l'attitude et les propos tenus en dehors du cadre protocolaire des dirigeants des partis islamistes laissent entendre que la dimension internationaliste et idéologique de leur projet n'a pas disparu. En témoigne l'évocation du califat, qui reste le paradigme fondateur de l'ensemble de ces mouvements islamistes sur toute l'étendue du spectre<sup>6</sup>. En revanche, s'il existe toujours une proximité politique et une solidarité naturelle entre les différentes organisations du monde arabe se rattachant à cette mouvance, sa dimension

---

Clément Therme, « Iran, la nation à l'épreuve de la révolution islamique de 1978-1979 », in Olivier Da Lage (dir.), *L'Essor des nationalismes religieux*, Démopolis, 2018. La Charte du Hamas, Mouvement de la résistance islamique palestinienne, stipule dans son article 11 que « La terre de Palestine est une terre islamique *Waqf* [NDR : en droit islamique, il s'agit d'un bien de mainmorte à vocation pieuse ou charitable et déclaré comme tel inaliénable car appartenant en fin de compte à Dieu] pour toutes les générations de musulmans... », in *Les Voix du soulèvement palestinien 1987-1988*, traduction de Jean-François Legrain, CEDEJ, Le Caire, 1991. Dans ce document, le Hamas est décrit non pas comme un mouvement de libération nationale, mais comme une organisation de prédication (*da'wa*).

5. Olivier Roy, « Islamisme et nationalisme », *Pouvoirs*, 104, 2003, p. 45-53.

6. Mohamed Badie, guide suprême des Frères musulmans égyptiens, avait parlé en 2012, après la victoire de ces derniers aux élections législatives, d'un « but historique [...] qui trouvera son accomplissement dans un califat islamique juste ». Ces propos sont à rapprocher de ceux tenus le 13 novembre 2011 par Hamadi Jebali, membre d'Ennahdha et futur Premier ministre, après le succès obtenu par son mouvement à l'élection de l'assemblée constituante tunisienne : « Il s'agit d'un moment divin, dans un nouvel État, dans un sixième califat *Inch Allah*. »

internationaliste au sens organisationnel et représentatif, jadis assumée par la matrice Frères égyptienne, paraît désormais affaiblie. Seul l'AKP turc, qui se veut l'inspirateur et le protecteur de l'islamisme politique légaliste, reste un référent et un allié pour des formations comme le mouvement tunisien Ennahdha, alors même que l'équation islamisme/nationalisme telle qu'elle apparaît en Turquie, pour des raisons historiques, diffère sensiblement de celle observée dans les pays arabes.

## Le cas singulier de l'Iran

Le cas de la République islamique d'Iran est le plus emblématique, mais aussi le plus problématique de la tension qui oppose nationalisme et islamisme. D'emblée, sitôt accomplie la Révolution, la dimension idéologique et révolutionnaire à vocation exportatrice prônée par le nouveau régime s'est heurtée au « poids de l'impensé nationaliste<sup>7</sup> », particulièrement puissant dans un grand pays de vieille civilisation. Le contexte intérieur mais surtout international a par la suite conduit le pouvoir de Téhéran à rééquilibrer sa politique dans un sens plus pragmatique sans toutefois renoncer à un référentiel idéologique qui est le ciment du régime en place depuis plus de 40 ans. De fait, tout au long de cette période et jusqu'à aujourd'hui, les tensions au sein du système et de la population ainsi qu'entre ces deux derniers, ont tourné autour du poids respectif que devait avoir l'une ou l'autre des trois dimensions caractérisant l'identité iranienne contemporaine, à savoir l'islam, la nation prise dans sa dimension historique et l'ouverture modernisatrice vers l'extérieur. De manière plus assumée que dans l'islamisme sunnite, et ce malgré la vigilance du pôle révolutionnaire, gardien des valeurs du régime rassemblé autour du Guide, la promotion d'un nationalisme bien compris et non contradictoire avec les fondations de la République islamique, a pu être mis en avant.

Cette vision « islamo-nationaliste » des intérêts (*maslahat*) supérieurs de l'État qui se confond ici avec le régime, rencontre parfois ceux de la nation iranienne<sup>8</sup>. Dans ce cas, cet « islamo-nationalisme » reçoit un écho favorable au sein de l'opinion, et c'est ce qui a permis la signature de l'accord sur le nucléaire de juillet 2015. Néanmoins, il s'estompé au profit du pôle islamiste dès lors que le régime se projette sur le terrain régional, en particulier au Proche-Orient, où la dimension idéologique reprend une place dominante : « avec les pays musulmans, Téhéran s'efforce de mettre en avant le volet religieux du régime plutôt que sa dimension nationale<sup>9</sup> ». Apparaissant en contradiction avec le sentiment exprimé par une majorité d'Iraniens, l'internationalisme islamiste porté par le régime de Téhéran se heurte parallèlement à la résilience des nationalismes séculiers qui s'expriment ailleurs dans la région, dans la rue comme en Irak et au Liban, ou au sein des pouvoirs en place. De fait, l'obstacle au maintien de l'influence iranienne dans le monde arabe est bien le retour d'un nationalisme patriotique, économique et séculier chez les chiites irakiens et libanais, qui ne permet plus à Téhéran de développer un *soft power* à l'échelle régionale.

7. Clément Therme, « Iran, la nation à l'épreuve de la révolution islamique de 1978-1979 », *op. cit.*

8. Mohammad Reza-Djalili, « L'Iran dans les crises du Moyen-Orient », *Politique étrangère*, 2016/2, p. 37-48.

9. Clément Therme, « Iran, la nation à l'épreuve de la révolution islamique de 1978-1979 », *op. cit.*



## La promotion de l'État-nation particulariste

À une vision mettant en avant la primauté accordée à la communauté des croyants, s'oppose depuis plusieurs décennies, mais avec une vigueur accentuée au cours des dernières années, celle de l'État-nation particulariste (*dawla wataniya*). Le cas de l'Égypte est particulièrement révélateur de cet antagonisme entre les Frères musulmans et ce que Tewfik Aclimandos désigne comme le « nationalisme musulman », référent idéologique de l'État-nation égyptien contemporain : « On peut affirmer, en simplifiant beaucoup, que le conflit oppose ceux qui croient qu'un bon musulman peut et doit aimer l'État-nation dans lequel il vit, et ceux qui croient que cet État-nation suscite, induit, exige des choix, des pratiques et des solidarités incompatibles avec la *Umma* de l'islam<sup>10</sup>. » À partir du cas de figure égyptien, on a pu désigner cette vision, qui est clairement revendiquée par « l'État profond » et le pouvoir actuel qui en est issu comme étant militariste voire « pharaoniste ». Dans les faits, il est indéniable que les forces armées, en Égypte – comme du reste dans d'autres pays arabes : voir en particulier le cas de l'Algérie – revendiquent leur adhésion aux structures stato-nationales dont ils se présentent en promoteurs et protecteurs. En revanche, la mise en avant de l'Égypte éternelle y compris et surtout dans sa dimension préislamique ne semble pas correspondre à ce qui s'exprime majoritairement au sein de l'opinion publique et des milieux dirigeants, où le référentiel islamique, au côté de l'attachement à l'État-nation, reste vigoureux et affirmé.

En fin de compte, la défense de l'État-nation particulariste dans le contexte régional actuel, qui n'exclut pas une forme de chauvinisme plus ou moins poussé, est celle d'un État national et civil<sup>11</sup>. Ce dernier terme doit être compris comme l'adhésion à un système politique et juridique à orientation séculariste – et non laïc – qui le distingue d'un État théocratique. D'autre part, ce cadre est crédité d'agir en politique extérieure dans la recherche en principe exclusive de l'intérêt national (*al maslahat al wataniya*), qui englobe le cas échéant des systèmes d'alliance bien davantage détachés que par le passé de considérations idéologiques. Dans cet esprit, les prises de position, dans la décennie précédente, des formations islamistes en faveur du renversement du régime syrien ont été jugées dangereuses et anti-nationales par beaucoup en Égypte, en Tunisie, en Algérie, non par soutien à ce dernier, mais parce qu'elles allaient à l'encontre de la stabilité régionale et par ricochet des intérêts nationaux. Cette puissance du nationalisme intérieur et, dans les cas égyptien<sup>12</sup> et tunisien, de l'attachement à l'État, a joué contre les islamistes, qu'ils appartiennent au courant politique ou jihadiste.

10. Tewfik Aclimandos, « Idéologie et intérêt national : le cas égyptien », Dossier stratégique « Le Poids des idéologies dans les enjeux stratégiques actuels », *Lettre de l'IRSEM*, 1, 2016.

11. La cristallisation des débats lors de l'élaboration de la nouvelle constitution tunisienne dans les années ayant suivi la révolution de 2011 a bien mis en valeur l'opposition entre tenants d'une vision stato-nationale enracinée dans l'histoire et celle internationaliste des islamistes d'Ennahda. Ces derniers ont toujours contesté la notion de « tunisianité » qu'ils associent à celle « d'exception tunisienne », lesquelles renvoient à une singularité de ce pays par rapport à son environnement arabo-musulman, marquée en particulier par une certaine modernité de l'État et des avancées sociétales inédites.

12. Certaines prises de position diplomatiques des Frères musulmans égyptiens pendant leur court intermède au pouvoir, qu'il s'agisse des relations avec le Hamas palestinien, l'Iran, le Soudan ou l'Éthiopie concernant la question des eaux du Nil, ont été considérées à l'intérieur du pays comme mues par l'idéologie et attentatoires aux intérêts nationaux.

## Vers un « hypernationalisme » saoudien ?

Le cas singulier de l'Arabie saoudite est un autre exemple de cette dichotomie évolutive entre nationalisme étatique et internationalisme islamiste, même si la nature particulière de l'État saoudien repose de manière constitutive sur l'alliance entre la famille royale et l'*establishment* wahhabite. Alors qu'au départ, le Royaume d'Arabie saoudite était identifié à l'*Umma* dans laquelle il s'insérait et que toute idéologie nationaliste y était considérée comme blasphématoire, la promotion progressive d'une identité nationale a vu le jour à partir des années 1980, face aux menaces touchant le Royaume. Mais c'est véritablement sous l'impulsion de l'actuel prince héritier, Mohamed Bin Salman, que tente de se mettre en place la « construction d'un nationalisme saoudien<sup>13</sup> ». Par le biais d'une démarche volontariste, autoritaire et personnelle, il s'agit d'éloigner les religieux de leur prétention à régir le fonctionnement de la société tout en promouvant une identité nationale et culturelle proprement saoudienne<sup>14</sup>.

## DE LA DIFFICULTÉ À ACCÉDER AU STATUT D'ÉTAT-NATION VIABLE

Les soulèvements arabes de 2011, et plus récemment les mouvements de contestation qui ont eu lieu notamment en Algérie, au Liban, en Irak, en Iran, ont mis en exergue, au travers des slogans exprimés par les manifestants et à des degrés divers, le fait national comme élément central et structurant de la vie politique actuelle. Ces revendications, si elles expriment un sentiment partagé dans l'ensemble de la région ANMO, interviennent cependant dans un cadre très contrasté selon l'histoire et les fondements des États en question. En simplifiant un peu, il est possible, à l'instar d'Emmanuel Sivan, de distinguer deux, ou plutôt trois types d'État dans la région ANMO<sup>15</sup> :

- Un premier groupe, le plus restreint, dont les membres disposent de solides fondements historico-géographiques, tels que l'Égypte, la Tunisie, le Maroc et l'Irak ;
- Ceux qui résultent d'un découpage datant en partie de l'ère coloniale, à savoir les États du Proche-Orient (Liban, Syrie, Jordanie) et l'Irak ;
- Les monarchies du Golfe, dont le caractère essentiellement tribal, dynastique et patrimonialiste, a pu ralentir leur processus d'accession au statut d'État-nation moderne.

13. Fatiha Dazi-Héni : « Arabie saoudite : la nation selon Mohamed Bin Salman », in Olivier Da Lage (dir.), *L'Essor des nationalismes religieux*, op. cit.

14. Eman Al Hussein, « Saudi how hypernationalism is transforming Saudi Arabia », *Policy Brief*, European Council on Foreign Relations, juin 2019.

15. Emmanuel Sivan, *Mythes politiques arabes*, op. cit.

## La résilience fragile de l'identité nationale face aux forces centrifuges

Dans le premier cas, l'unité et l'identité nationales autour d'un centre matérialisé par la capitale ne sont pas remises en cause, en dépit de l'existence éventuelle de clivages socio-culturels régionaux, mais où le débat ou les confrontations tournent davantage autour de la nature de l'État et des institutions. Au contraire, les pays rattachés au deuxième groupe, inachevés et fragilisés dès leur création, font face depuis une décennie à des phénomènes de fragmentation et de recomposition. Les États effondrés ou semi-effondrés, à la suite de processus internes ou d'interventions militaires extérieures, sont les plus faiblement institutionnalisés ou enracinés, mais aussi soumis à des logiques communautaires dont les origines sont souvent très anciennes. De manière emblématique, « le nouvel État irakien a été reconstruit en 2003 non pas sur la base de la citoyenneté individuelle, mais sur des appartenances confessionnelles et ethniques bien que, contrairement au Liban, cette disposition ne soit pas inscrite dans la constitution<sup>16</sup> ». Cette nouvelle construction institutionnelle, en dépit des professions de foi patriotiques de la classe politique irakienne, « a engagé [celle-ci] sur la voie d'une division sans fin, à partir d'intérêts de plus en plus régionaux, locaux et même privés<sup>17</sup> ».

À la faveur de la prise de contrôle en juin 2014 de pans entiers des territoires nationaux syrien et irakien par l'Organisation État islamique, cette dernière avait déclaré avoir aboli la frontière entre les deux pays, supposée créée par les accords Sykes-Picot de 1916. À partir de là, certains analystes y ont vu une contestation beaucoup plus large de structures étatiques jugées artificielles et non viables : « N'assiste-t-on pas à une revanche de l'histoire avec des processus d'effondrement d'États qui ont en commun d'être des créations coloniales à la légitimité peu assurée et aux frontières artificielles<sup>18</sup>. » Cette lecture des forces centrifuges en mouvement dans plusieurs pays de la région ANMO, interprétées comme une phase historique de remise en cause des États, frontières et institutions sur la base de configurations ethniques ou politico-religieuses, apparaît néanmoins comme une doxa historiquement contestable : « En lui accordant en 2016 une importance qu'il n'a pas, ce rappel sert la cause des partisans d'un remodelage de l'Orient comme solution aux tensions politiques internes<sup>19</sup>. »

Dans les faits, on a pu assister depuis une quinzaine d'années à une exacerbation des sentiments nationalistes, comme en particulier chez les Kurdes du Moyen-Orient, et identitaires au sein des États fractionnés qui semblent traduire une désaffection des populations concernées vis-à-vis des États-nations dans lesquels ils vivent, voire la non-viabilité originelle de ces derniers. Pourtant – et les récents mouvements protestataires en témoignent – il n'existe pas de rejet *a priori* d'un État unitaire et cohérent, ni de la nation comme espace de souveraineté, mais plutôt une difficulté à définir cette dernière. En outre, dans

16. Hélène Caylus, « Fédéralisme, partition : l'intégrité du territoire irakien moderne face à la montée des dynamiques communautaires nationales », *Laboratoire de l'IRSEM*, « Fragmentations et recompositions territoriales dans le monde arabe et en Afrique subsaharienne », 24, 2014.

17. Pierre-Jean Luizard, « Conflits et religions : le cas de l'Irak et de la Syrie », *Les Champs de Mars*, 26, 2015.

18. *Ibid.*

19. Michel Foucher, « L'Orient un siècle après Sykes-Picot : mythes et réalités », in *Le Retour des frontières*, CNRS éditions, coll. « Débats », 2016.



des pays multicommunautaires comme le Liban, la Syrie, ou l'Irak, subsiste une incapacité de proposer une lecture du passé et d'un projet futur acceptable par l'ensemble de la nation. Concernant l'État, ce n'est pas tant sa structure en elle-même et sa légitimité qui sont contestés que son déficit ou le détournement de ses moyens et de sa mission au profit des régimes et des pouvoirs en place. D'autant qu'après plusieurs années marquées par des processus de dislocation et de fragmentation intérieures, on constate que dans les pays les plus touchés par ce phénomène comme l'Irak et la Libye, un sentiment national subsiste et s'exprime malgré tout.

Ainsi, nombre d'Irakiens ont du mal à se projeter dans l'éclatement du pays et craignent les conséquences d'une partition territoriale. Même si le marqueur d'appartenance communautaire est devenu depuis 2003 un réflexe et une nécessité dans la vie publique du pays, ce qui n'était pas le cas auparavant, ces mêmes communautés s'affirment néanmoins irakiennes. Ainsi, dans le courant de l'automne 2019, des manifestations d'envergure ont eu lieu à Bagdad et dans le sud du pays, demandant sous le double slogan « L'Iran dehors » et « Nous voulons une patrie » le départ des militaires iraniens, et mettant en cause les milices chiites *Hashd Chaabi* considérées comme le bras armé du régime de Téhéran. Signe supplémentaire de ce sentiment de résilience nationale, les populations chiites d'Irak, lors de ces manifestations, ont, tout autant que les sunnites, exprimé leur ferveur patriotique, défiant à la fois un gouvernement censé pourtant les favoriser depuis 2015 et son semi-protecteur iranien. Fait notable, ces événements, qui ont abouti à la démission du Premier ministre Adel Abdel Mahdi, ont été accompagnés au même moment en Iran, par des mouvements de contestation, tout autant violemment réprimés, critiquant la diplomatie régionale et la politique interventionniste de la République islamique, jugées trop coûteuses en termes économiques et diplomatiques.

Cette adhésion à l'idée d'une communauté nationale au-dessus des identités tribales ou régionales s'exprime également en Libye. Le résultat des consultations menées en 2018 auprès de toutes les composantes de la population libyenne en vue de la Conférence du dialogue national indiquait que, parmi les dix points cardinaux devant faire consensus, l'attachement à la souveraineté et la citoyenneté occupait le premier rang. Primait en dernière analyse le sentiment d'être libyen, suivi de la demande d'un État fort<sup>20</sup>.

## Les limites du fédéralisme dans la région

L'apparition récente, à la suite de processus de guerre civile, de « zones grises » dont le pouvoir central a perdu le contrôle et pouvant le cas échéant prendre la forme de « proto-États », comme dans le cadre du Kurdistan irakien ou de la Rojava en Syrie<sup>21</sup>, pose avec une acuité renforcée la pertinence et la viabilité du fédéralisme dans la région.

---

20. Patrick Haimzadeh, présentation des résultats de la consultation réalisée par le Centre de dialogue humanitaire (HD) de Genève en vue de la Conférence du Dialogue national libyen, IRSEM, 23 novembre 2018.

21. Michel Foucher attribue à ce type de territoires à forte identité linguistique ou historique, une dimension « infra-néo-nationale (ou micro-infra-nationale) », *Vers un monde néo-national* (avec Bertrand Badie), CNRS éditions, 2017.

Alors que la demande d'un État unitaire et cohérent est générale (tout comme le rejet d'une partition), la question est de savoir si le système d'État-nation, du moins dans sa version européenne est possible et souhaitable pour des pays traversés par des identités multiples et des forces centrifuges. En premier lieu, un système fédéral – dont un seul exemple existe et fonctionne dans la zone étudiée, à savoir les Émirats arabes unis – suppose l'existence d'un centre (dans le cas précité, il s'agit d'Abou Dhabi avec à sa tête l'homme fort de la Fédération, Mohamed Ben Zayed). En second lieu, pour faire du *nation building* – ou plutôt *re-building* – s'inscrivant dans la durée, il faut préalablement une structure étatique. Enfin, le système fédéral se doit d'être inclusif et représentatif de l'ensemble des régions et des populations qui composent le pays. Or, dans le contexte actuel, il est difficile de retrouver ces paramètres réunis dans les pays les plus touchés par un processus de fragmentation.

## LE RENFORCEMENT DU FAIT NATIONAL : OBSTACLE OU FACILITATEUR POUR LA PAIX RÉGIONALE ?

En dépit des professions de foi unitaristes répétées tout au long de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle par les régimes en place dans le monde arabe appelant à une mise en commun des ressources et des politiques, voire à la fusion des États existants, la région ANMO a vécu jusqu'à aujourd'hui dans la hantise de voir émerger de ses rangs une puissance régionale à vocation hégémonique. Cela a été au départ l'Égypte de Gamal Abdel Nasser, puis l'Irak de Saddam Hussein, enfin l'Arabie saoudite à la réserve près que celle-ci, hormis ses ressources financières, n'a jamais réellement disposé des capacités nécessaires pour s'imposer comme pays leader dans la région, si ce n'est, et encore avec des limites, vis-à-vis des petites monarchies du Golfe. Concernant l'Iran, où le nationalisme a toujours été revendiqué et qui n'a jamais caché ses velléités de devenir la puissance régionale dominante au Moyen-Orient bien que n'appartenant pas au monde arabe, les appréhensions régionales, déjà présentes à l'époque du shah, se sont renforcées après la Révolution islamique de 1979. Il en résulte un sentiment généralisé de défiance et de vulnérabilité aggravé par le fait que, dans une zone où la violence reste quasiment le seul mode de régulation des conflits, les acteurs nationaux appuient leurs ambitions régionales éventuelles sur des alliés, voire des protecteurs extérieurs.

### Une absence d'hégémon régional

Aucune organisation régionale, à commencer par la première d'entre elles, la Ligue des États arabes, ou l'Union du Maghreb arabe, n'est parvenue à créer *a minima* un cadre de sécurité collective, ni surmonter les antagonismes et les contentieux interétatiques. Même le Conseil de coopération du Golfe (CCG), se voulant pourtant un organisme de coopération multilatéral doté d'un volet militaire, n'a pas réussi à s'affirmer comme structure de sécurité collective. C'est partant de ce constat que les États de la région, abandonnant

progressivement les slogans unitaristes et le cas échéant soutenus en ce sens par la majorité de leurs populations, mettent ouvertement en avant la défense des intérêts nationaux, celle-ci primant désormais sur toute autre considération.

Ainsi, l'ouverture de relations diplomatiques entre certains États de la région comme les Émirats arabes unis, Bahreïn et selon un processus encore non achevé, le Soudan et le Maroc, a ceci de radicalement nouveau qu'elle n'est assortie par ce dernier d'aucune condition préalable concernant la question palestinienne. Cela la différencie du traité de Camp David de 1979 entre l'Égypte et Israël, lequel incluait un accord cadre concernant les territoires occupés et la paix au Proche-Orient. Elle marque ainsi la fin du « consensus arabe », réuni autour du plan de paix proposé par le prince Abdallah d'Arabie saoudite au Sommet arabe de Beyrouth en mars 2002, lequel offrait une pleine reconnaissance d'Israël en échange de la création d'un État palestinien viable sur les frontières de 1967.

Cette prééminence du fait national dans le monde arabe – qui n'est pas vraiment une redécouverte mais un phénomène plus nouveau et profond s'inscrivant dans une dynamique observée à l'échelle planétaire –, pose néanmoins la question de l'apparition possible d'un nationalisme étatique agressif, ayant des visées hégémoniques.

Le retour à des États-nations « forts » – au sens de structurés et résilients – n'est pas nécessairement considéré comme souhaitable par des acteurs internes comme extérieurs à la région, comme le montre là encore le cas irakien. Pour certains, comme les néoconservateurs mais aussi d'autres courants politiques américains<sup>22</sup>, tout comme pour le régime de Téhéran, mieux vaut un Irak décentralisé et affaibli qu'un État-nation solide et unifié. Bien qu'ayant aussi en mémoire les deux guerres d'agression perpétrées par le régime de Saddam Hussein contre ses voisins, la plupart des pays arabes ne partagent pas, quelles que soient leurs appréhensions vis-à-vis des ambitions régionales, possibles ou réelles d'acteurs étatiques, une telle vision. En effet, ils tendent à considérer que désormais, ce sont les États affaiblis et/ou effondrés soumis à des forces centrifuges qui sont les plus susceptibles de porter atteinte à leur sécurité nationale.

D'une manière générale, il n'existe plus au Moyen-Orient de pays capables, dans le contexte actuel, d'exercer une influence notable sur la région tout en étant mus par une ambition nationale<sup>23</sup>. Une telle démarche nécessiterait des capacités militaires, diplomatiques et économiques autonomes qui, en dépit des apparences et d'un volontarisme parfois affiché, font défaut à l'ensemble des acteurs étatiques. En dépit d'un nationalisme affiché, l'Égypte est un pays trop dépendant de l'extérieur pour espérer retrouver la place qui a été la sienne dans le passé. L'Arabie saoudite, de son côté, ne paraît pas en mesure d'assurer un leadership sur le monde arabe – si ce n'est sur le CCG et encore avec des limites – en

---

22. En 2006, le futur président des États-Unis, Joe Biden, à l'époque où il était à la tête de la commission des affaires étrangères du Sénat, avait préconisé la division de l'Irak en trois entités distinctes avec un « Sunnistan » au centre, un « Chiistan » au sud et une zone kurde au nord. Il avait repris cette même thématique, cette fois-ci en tant que vice-président, lors d'une visite à Bagdad le 24 avril 2016. Dans un autre registre, l'idée d'un encouragement à la fragmentation ethnique en Iran pour affaiblir ce dernier a été de nouveau évoquée sous la présidence de Donald Trump.

23. Raymond Hinnebusch, « Failed Regional Hegemons: the case of the Middle East's Regional Powers », *Seton Hall of Diplomacy and international relations*, 14/2, 2013.

dépité de l'absence de concurrence sur ce créneau et du projet à forte orientation nationaliste dont Mohamed Bin Salman a fait la pierre d'angle de son pouvoir personnel. Reste enfin l'Iran, dont l'ambition nationale ancienne d'accéder au rang de puissance régionale reste fondamentalement contrariée par la nature révolutionnaire et idéologique de son régime.

Pour autant, cette absence d'hégémon ne permet pas d'appliquer à la région ANMO la vision des relations internationales jadis développée par Henri Kissinger et fondée sur un équilibre des puissances, où la sécurité nationale est mieux garantie quand aucun pays n'est en mesure de dominer tous les autres. Alors que cette dernière situation prévaut désormais du Maghreb au golfe Persique, le sentiment de défiance et de vulnérabilité éprouvé par la plupart des États et qui justifie une course aux armements toujours plus poussée, ne s'est pas atténué. En fin de compte, les pays arabes ont désormais besoin de l'un et de l'autre pour tenter de résoudre des crises régionales sans fin, ce qui correspond à leur intérêt national bien compris. La priorité donnée à la dimension nationale dans les domaines régaliens n'apparaît pas dans ce cas incompatible avec un renforcement de la coopération et des démarches multilatérales.

## CONCLUSION

Le retour d'un « monde néo-national<sup>24</sup> » ne manque pas de toucher la région ANMO, où la question de l'identité nationale et de la construction étatique a resurgi, parfois de manière violente, depuis une quinzaine d'années. Un constat s'impose : les soulèvements arabes ont consacré l'État-nation comme élément central et structurant du fonctionnement des pays et de leurs habitants. À partir de là, certains peuvent craindre les crispations autour des égoïsmes nationaux, mais ceux-ci ont finalement toujours prévalu, et ce en dépit des apparences, dans cette partie du monde. On peut considérer qu'à la lumière des événements survenus ces dernières années, le plus grand risque auquel s'exposent tant les pays que les sociétés de la région est le développement d'« États-nation » dépourvus d'identité nationale et minés par de nouvelles solidarités ethniques, confessionnelles et communautaires. Pour y faire face, il est nécessaire d'encourager le développement d'un récit national et une conscience du passé là où ceux-ci font défaut, de telle sorte que le sentiment d'appartenance nationale finisse par l'emporter sur le sentiment identitaire. Mais il importe tout autant que les élites dirigeantes, dont la capacité à défendre les intérêts économiques de leurs pays respectifs est de plus en plus remise en cause par leurs populations, puissent répondre aux demandes pressantes de celles-ci en faveur de la transparence et de l'amélioration de leur vie quotidienne.

---

24. Michel Foucher, « L'Orient un siècle après Sykes-Picot », *op. cit.*

Géographe de formation, Flavien Bourrat est chercheur Maghreb - Moyen-Orient à l'IRSEM. Ses recherches portent notamment sur le rôle et la place des armées et des appareils de sécurité dans le fonctionnement des États et des sociétés du monde arabe, sur les fragmentations territoriales, la sécurisation des frontières et les interventions militaires étrangères dans la région ANMO, ainsi que sur les évolutions politico-sécuritaires au Maghreb. Il a été chef du bureau Maghreb - Proche et Moyen-Orient à la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense. Il est également chercheur au Centre euromaghrébin de recherches et d'études stratégiques (CEMRES) dans le cadre de l'initiative « 5+5 Défense » en Méditerranée occidentale. Il enseigne les enjeux stratégiques du monde arabe contemporain à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO).

Contact : [flavien.bourrat@irsem.fr](mailto:flavien.bourrat@irsem.fr)